



# INVENTAIRE DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

Un inventaire participatif gratuit de la faune de votre village

La Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) de Côte-d'Or et Saône-et-Loire est une association loi 1901 à but non lucratif qui agit sur trois grands principes : la connaissance naturaliste, la protection des espèces et de leurs habitats, et la sensibilisation et l'information du public aux enjeux liés à la connaissance et à la protection de la biodiversité.

## QU'EST-CE QUE L'INVENTAIRE DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE ?

En Bourgogne, environ 350 espèces d'oiseaux ont été observées, 75 mammifères, 19 amphibiens, 14 reptiles. Combien d'entre elles fréquentent votre commune ? Quelles sont les plus rares ? Comment réussir à les distinguer ? Quelles sont les zones les plus remarquables de votre territoire ?

En 2014, la LPO a initié un projet d'inventaire de la faune vertébrée : l'**Inventaire de la biodiversité communale**.

Engagée dans une démarche de proximité et dans un souci de valorisation du patrimoine naturel des communes rurales, la LPO Côte-d'Or et Saône-et-Loire se met gratuitement à disposition des villages de moins de mille habitants pour leur apprendre à connaître les espèces et la nature qui les entourent. La collaboration avec les habitants est un facteur indispensable à la réussite du projet.

## PROTOCOLE DE L'INVENTAIRE NATURALISTE

Après avis favorable du Conseil municipal, la démarche utilisée pour ces inventaires se déroule en plusieurs étapes et s'échelonne sur près d'un an :

- **Présentation du projet lors d'une réunion publique** : Après présentation du projet et de quelques espèces d'ores et déjà connues sur votre territoire, nous proposons un temps d'échange avec les habitants afin d'identifier les attentes. Cette première réunion sera également le moment où nous les solliciterons pour qu'ils participent activement aux inventaires à conduire.
- **Réalisation des inventaires** : Au moins un ornithologue professionnel parcourra la commune afin de dresser un inventaire de la biodiversité et des oiseaux en particulier. Environ trois journées seront consacrées à ces inventaires scientifiques.
- **Animations pédagogiques** : En moyenne deux animations sont proposées aux habitants. Elles peuvent prendre la forme de sorties de découverte des oiseaux et de la nature, d'ateliers (fabrication nichoirs, décortication de pelotes, etc.) ou de formation/découverte de notre base de données naturaliste en ligne « Visionature ».
- **Restitution en réunion publique** : Une réunion établira le bilan des connaissances acquises lors de cette enquête participative. La LPO remettra 50 exemplaires d'une plaquette illustrée (voir en page suivante) sur la biodiversité de la commune où figureront notamment les espèces et une carte commentée des richesses de votre territoire communal.
- **Proposition d'actions concrètes** : Des propositions d'actions concrètes pour favoriser la biodiversité seront présentées aux habitants. La LPO remettra à la personne référente de la commune un courrier listant des propositions d'actions (pose de nichoirs, réhabilitation d'une mare, plantation d'un verger, d'une haie, etc.). Nous demandons à ce que ces propositions soient examinées en Conseil municipal et attendons un retour sur leur faisabilité, la LPO n'assurant que l'accompagnement technique.
- **Autres projets possibles** : Durant le projet ou dans les années qui le suivent, d'autres suites pourront être envisagées. Certaines demeureront gratuites (par exemple la mise à disposition d'une exposition temporaire), d'autres nécessiteront possiblement une indemnisation (animation pour les scolaires, création d'un Refuge LPO, etc.).

## CE QUI EST DEMANDÉ AUX COMMUNES

- Soumettre le projet au Conseil municipal et nous faire parvenir le résultat de la délibération.
- Désigner un référent de la commune qui sera notre interlocuteur privilégié.
- Imprimer les flyers et les affiches que nous communiquerons, poser les affiches et distribuer les flyers dans toutes les boîtes aux lettres du village.
- S'engager à étudier avec attention les propositions de mesures que nous suggérerons.
- Répondre au questionnaire « qualité » que nous remettrons en fin d'enquête.



**Rejoignez les 39 communes qui ont déjà bénéficiées de ce programme** et contactez nous au 03 80 56 27 02 ou en écrivant à [pierre.leclaire@lpo.fr](mailto:pierre.leclaire@lpo.fr). Plus d'informations sur [www.cote-dor.lpo.fr](http://www.cote-dor.lpo.fr) rubrique « Connaître » puis « Inventaire de la biodiversité communale ».

